

Pôle Technologie et Entrepreneuriat

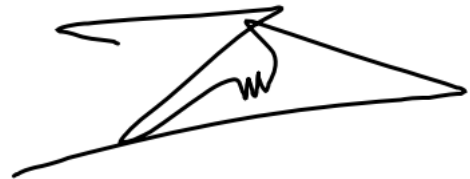
Procès-Verbal

Assemblée générale ordinaire en date du 30 janvier
2023

Le Président
Maxence
Valet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maxence Valet', with a stylized, cursive script.

Le Secrétaire
Timothé
Dufour

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Timothé Dufour', with a stylized, cursive script.

Ordre du jour :

Bilan Moral	3
Bilan Financier	3
Vote d'ouverture d'Arcadia	4
Passage de la commission du FID au statut de Club	4
Election du prochain bureau du PTE	5
Discussion libre	6

Présents :

La liste des membres présents est annexée aux présent Procès-Verbal.
La somme des voix présentes s'élève à 17. Le quorum étant atteint, le président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 19h03.

Point 1: Bilan Moral

Le président a présenté la situation morale de l'association. D'une part, un point sur la situation des locaux localisés au centre d'innovation a été fait. Il y avait eu lors du mandat une gestion qui a été faite de produits toxiques dans ces locaux, en lien avec l'association UTCoupe. Il a été rapidement demandé l'avancement du projet de salle PTE partagée pour les différentes associations. Il a été répondu qu'avec la fin du semestre et mandat peu de temps ont pu être libérés pour continuer le projet mais qu'il se poursuivra avec le prochain bureau.

.

Le bilan moral est voté avec 17 votes POUR, 0 vote ABSTENTION, 0 vote BLANC, 0 vote CONTRE.

Point 2: Bilan Financier

Le trésorier a fait un rappel du bilan financier d'A22. Ils sont votés avec 17 votes POUR, 0 vote ABSTENTION, 0 vote BLANC, 0 vote CONTRE.

Le trésorier a ensuite fait quelques rappels autour du fonctionnement de la trésorerie.

Point 4: Vote d'ouverture d'Arcadia

L'association Arcadia, centrée sur la création de jeux vidéos avec un éclairage mis autour des bornes d'arcades sous toutes ses formes (à la fois physique et code associé) souhaite exister au sein de la fédération. Il a été décidé de l'ouvrir en tant que club au sein du PTE.

Point 4.1– VOTE

L'ouverture est votée en un seul vote avec 17 votes POUR, 0 vote ABSTENTION, 0 vote BLANC, 0 vote CONTRE.

Point 5: Passage de la commission du FID au statut de Club

La commission, étant inactive ce semestre et n'ayant pas les moyens financiers pour assurer les nouveaux frais bancaires, il a semblé intéressant de la passer au statut de club afin que les comptes du PTE et du FID soient fusionnés en attendant une reprise d'activité.

Point 5.1– Dissolution de la Commission FID**Point 5.2– Ouverture du club FID****Point 5.3– VOTE**

La dissolution et l'ouverture sont votées en un seul vote avec 17 votes POUR, 0 vote ABSTENTION, 0 vote BLANC, 0 vote CONTRE.

Point 3: Election du nouveau PTE

La liste soumise au vote est la suivante :

- Mathis VETTE pour le poste de président ;
- Lise GALLO pour le poste de secrétaire générale ;
- Maxence VALET pour le poste de trésorier ;

Le nouveau bureau est élu avec 17 votes POUR, 0 vote ABSTENTION, 0 vote BLANC, 0 vote CONTRE.

Signatures

Le président de séance :



Le secrétaire de séance :



Le président élu :

La secrétaire générale élue :

Le trésorier élu :